

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 27 août 2018, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal au 125, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:

Gilbert Pilote, maire

Diane Sirard , conseillère

Mario Lachaine, conseiller

Hélène Lévesque , conseillère

Michel Venne, conseiller

Yvon Forget, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière

ÉTAIT ABSENTE

Madame:

Pauline Lauzon, conseillère

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

2018-08-212 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale.

ADOPTÉE

2018-08-213 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 9 juillet 2018 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2018 du conseil municipal.

ADOPTÉE

2018-08-214 TRANSFERT BUDGÉTAIRE - AOÛT 2018

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2018, afin de transférer les sommes aux postes budgétaires tel qu'indiqué dans l'annexe 1, jointe au présent document.

ADOPTÉE

2018-08-215 COMPTES À PAYER

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 27 août 2018, au montant de 684 368,95 \$, soit acceptée.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- TACAL - Rapport trimestriel d'exploitation
- OMH - Budget révisé 2018
- OMH - États financiers 2015
- Incendie - Rapports des salaires juin et juillet

2018-08-216 CLINIQUE DE SANTÉ - SERVICE INTERNET AVEC TÉLÉBEC

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la directrice générale soit autorisée à entreprendre les démarches et à signer le contrat de service pour rebrancher le service Internet avec Télébec pour la clinique de santé.

ADOPTÉE

2018-08-217 PARTICIPATION AUX CARTES DES SENTIERS DE MOTONEIGE ET QUAD

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la directrice générale soit autorisée à signer le contrat de Tourisme Laurentides pour la participation de la municipalité aux cartes des sentiers de motoneige et quad 2018-2019 au montant de 525,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2018-08-218 RENOUELEMENT DES ENTENTES POUR LA LOCATION DES LOCAUX DE LA CLINIQUE DE SANTÉ (3)

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer les ententes de location de locaux et de fourniture de services avec *M.D. de la Lièvre inc. et/ou GMF de la Lièvre, Clinique médicale Dr Pierre Comtois* et *l'UMF des Hautes-Laurentides*.

ADOPTÉE

2018-08-219 TAEKWONDO MONT-LAURIER - OBNL

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'organisme Taekwondo Mont-Laurier reçoive une subvention de 260 \$ pour 2 athlètes de la municipalité de Ferme-Neuve soit 130 \$ chacun à titre de remboursement d'une partie de l'inscription au Canadian Open de Taekwondo le 14 et 15 septembre prochain à Richmond (Colombie-Britannique).

ADOPTÉE

2018-08-220 GESTION CONTRACTUELLE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal maintient la politique de gestion contractuelle sans se prévaloir de la possibilité de procéder de gré à gré pour les appels d'offres entre 25 000 \$ et 100 000 \$.

ADOPTÉE

2018-08-221 COLLOQUE DE ZONE - AUTORISATION

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale, Madame Bernadette Ouellette et la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Martine Charron à assister et à participer au Colloque de zone automnal de l'ADMO qui se déroulera le 18 et 19 octobre 2018 à Val-David.

QUE les frais d'inscription, de repas et de séjour soient payés sur présentation des pièces justificatives et selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

2018-08-222 POSTE DE CONCIERGERIE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la directrice générale soit mandatée à combler le poste temporaire de conciergerie au bureau municipal et au travaux publics.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS (ADMINISTRATION)

2018-08-223 CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU 216, 22E AVENUE

Le Maire déclare l'ouverture de l'assemblée de consultation publique sur la demande de dérogation mineure présentée par Madame Monique Gauthier et invite la population à se prononcer;

La directrice générale fait son rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a déposé une demande de dérogation mineure afin de permettre l'empiètement du mur OUEST de la résidence situé à 2,65 mètres au lieu de 7,5 mètres prescrit à la marge de recul avant;

Permettre l'empiètement du mur OUEST de l'abri auto attenant situé à 2,31 mètres au lieu de 7,5 mètres prescrit à la marge de recul avant;

Le tout tel que spécifié au règlement no. 23 relatif au zonage pour la zone COM-08.

CONSIDÉRANT que les dispositions du règlement sur les dérogations mineures de la municipalité de Ferme-Neuve portant le numéro 32;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, en date du 11 juillet 2018, portant le numéro de CCU-236-07-18;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la municipalité de Ferme-Neuve autorise la demande de dérogation mineure présentée par Madame Monique Gauthier afin de permettre l'empiètement du mur OUEST de la résidence situé à 2,65 mètres au lieu de 7,5 mètres prescrit à la marge de recul avant;

Permettre l'empiètement du mur OUEST de l'abri auto attenant situé à 2,31 mètres au lieu de 7,5 mètres prescrit à la marge de recul avant tel que défini comme indiqué sur le plan préparé par Monsieur Guy Létourneau, arpenteur-géomètre, en date du 13 juin 2018, et portant le numéro de minute 9238, le tout pour le 216, 22e Avenue, portant le numéro de LOT 5 113 524, au cadastre du Québec, zone COM-08.

ADOPTÉE

2018-08-224 PROGRAMME DE CONTRIBUTIONS POUR LA SÉCURITÉ NAUTIQUE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la municipalité de Ferme-Neuve mandate Madame Hélène Lévesque pour déposer un projet concernant le *Programme de contributions pour la sécurité nautique* au Lac-Saint-Paul.

ADOPTÉE

2018-08-225

SIGNATURE DE L'ENTENTE ENTRE LA MRC ET LA MUNICIPALITÉ POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DU COURS D'EAU BISSONNETTE

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer l'entente relative à la gestion de travaux d'entretien dans une partie d'un cours d'eau agricole « cours d'eau Bissonnette » avec la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

2018-08-226

APPEL D'OFFRES FN-18-V-16 - LOCATION D'UNE PELLE HYDRAULIQUE 16 TONNES AVEC OPÉRATEUR À TAUX HORAIRE

CONSIDÉRANT que le service des travaux publics par l'intermédiaire de son directeur a procédé par soumission sur invitation pour la location d'une pelle hydraulique 16 tonnes avec opérateur;

CONSIDÉRANT que 2 entreprises sur 3 ont répondu à notre invitation à soumissionner;

CONSIDÉRANT que les 2 offres obtenues sont les suivantes:

- Excavation G G Dufour 9085-2070 Québec inc.
100,00 \$/heure
- Excavation Gaston Pilon inc.
100,00 \$/heure

CONSIDÉRANT que selon le rapport du directeur des travaux publics, les soumissionnaires ont été jugés conformes à notre demande;

CONSIDÉRANT que les 2 entreprises ont soumissionné au même montant soit 100,00 \$/heure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'octroi du contrat FN-18-V-16 soit accordé à Excavation Pilon inc.

ADOPTÉE

2018-08-227

RANG 4 CANTON GRAVEL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la municipalité de Ferme-Neuve mandate Me Denis Dubé pour appliquer l'article 73 de la Loi sur les compétences municipales afin de régulariser les titres de propriété du chemin rang 4 Canton Gravel.

ADOPTÉE

2018-08-228 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION AUX PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise le directeur du service incendie à faire l'achat d'équipements de protection personnelle (couvre-tout et bottes) pour 10 premiers répondants et que la somme estimée à 3 000 \$ soit prise à même le surplus libre.

ADOPTÉE

2018-08-229 ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICE D'INTERVENTION EN SAUVETAGE NAUTIQUE ET SUR GLACE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer avec la Ville de Mont-Laurier l'entente relative à la fourniture de service d'intervention en sauvetage nautique et sur glace.

ADOPTÉE

2018-08-230 ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE D'ENTRAIDE AUTOMATIQUE SELON LES PROTOCOLES D'APPELS ÉTABLIS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer avec la Ville de Mont-Laurier l'entente relative à la fourniture d'entraide automatique selon les protocoles d'appels établis

ADOPTÉE

2018-08-231 LAC MAJOR

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la directrice générale soit mandatée à entreprendre les démarches pour une demande d'aide financière auprès du ministère de la Sécurité publique concernant les dommages au Lac Major et au rang 4 Gravel.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

2018-08-232 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 27 août 2018 soit levée, il est 20 h 05.

ADOPTÉE

GILBERT PILOTE,
Maire

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière